



COMMUNIQUÉ

CIRCULATION

En raison de l'organisation du trail Les Collines du Diable par l'association Sport et Causse,

- **La circulation des véhicules sera ralentie et pourra être interrompue par des signaleurs,**
 - Avenue Henri-Martin,
 - Rue des Jacobins (de l'avenue Henri-Martin à la rue du Camp des Monges),
 - Chemin de Peyrolis (du chemin du Bartassec à l'impasse de la combe de Peyrolis),
 - Rue Victor-Lafage (du giratoire Agar-de-Mosbourg à l'avenue du Maquis),
 - Avenue du Maquis (du Camp des Monges jusqu'au niveau du premier panneau publicitaire),
 - **Le dimanche 23 février 2025 de 9h 30 au passage du dernier concurrent.**
 - Avenue du Maquis (du feu tricolore au pont Louis-Philippe),
 - Cours Labrousse,
 - **Le dimanche 23 février 2025 de 11h au passage du dernier concurrent.**

- **La circulation des véhicules sera interdite, sauf pour les riverains,**
 - Rue de la Guinguette,
 - Route du Payrat (depuis la voie de chemin de fer jusqu'à l'avenue Henri-Martin),
 - **Le dimanche 23 février 2025 de 8h à 13h 30.**